

CEPRISCA Assemblée générale du 29 janvier 2016 Procès-verbal

La séance est ouverte à 10h15.

Sont présents (dans l'ordre de la liste d'émargement) : Jennifer Ivart, Agathe Mercier, Myriam Chekhab, Daonda Ngom, Manon Dalle, Morgane Daury, Rodolphe Bigot, Emmanuel Netter, Georges Fauré, Cédric Glineur, Aurore Chaigneau.

Emmanuel Netter, directeur adjoint, préside la séance.

1/ Budget annuel du laboratoire

En raison d'une légère augmentation de l'effectif du laboratoire, le budget ordinaire du laboratoire a été revu à la hausse par les services centraux de l'Université, à **21439 euros** pour l'année 2016 contre 20378 euros pour l'année précédente.

2/ Demandes « BQR »

Le laboratoire est en attente du courrier officiel l'informant du vote du Conseil scientifique du 21 janvier, statuant sur les demandes de subventions sur projets dites « BQR » (Bonus Qualité Recherche). Néanmoins, des informations obtenues par téléphone laissent présager de la teneur de ce courrier. Toutes les demandes auraient été acceptées, à savoir :

Demandes de BQR « manifestations scientifiques » :

- colloque « données personnelles » (dir. E. Netter)
- colloque « directives en matière pénale » (dir. S. Corioland et E. Letouzey)
- colloque « entreprise et environnement » (dir. S. Vernac)
- colloque « rencontres droit et technique » (dir. G. Guerlin)
- GIP justice « état civil »

Demande de BOR « publication » :

• l'effet des procédures collectives sur les instances en cours

Si ces informations étaient confirmées, cela constituerait un supplément de ressources de 12 000 euros pour le laboratoire.

3/ Fonctions spécifiques au sein du laboratoire

La nouvelle politique de l'école doctorale empêchant un MCF non HDR de représenter le

laboratoire en son sein, la candidature de M. Stéphane Vernac, un temps pressenti, n'a pu être présentée. Mme Hélène Chanteloup a accepté d'être représentante titulaire, et Mme Morgane Daury représentante suppléante.

L'assemblée générale a approuvé ces candidatures à l'unanimité.

Par ailleurs, Mme Suzanne Lequette a proposé de se charger du développement des relations du CEPRISCA avec des laboratoires et institutions étrangers. Cette fonction n'est actuellement pas prévue dans les statuts, et aucun vote formel n'est donc organisé, mais l'ensemble des membres présents approuvent chaleureusement cette initiative.

4/ Communication du laboratoire sur les réseaux sociaux

Le directeur adjoint se fait l'écho d'une proposition de M. Mikaël Benillouche consistant à créer un **compte Twitter du laboratoire**. Les membres présents à l'AG sont d'avis qu'il convient de favoriser la communication du CEPRISCA par tous les moyens. Plusieurs membres estiment toutefois qu'il faudrait réserver un tel compte à la communication sur la recherche collective, et ne pas l'utiliser pour publier, par exemple, les références de publications individuelles.

Le directeur adjoint propose de retenir la proposition de M. Benillouche dans son principe, et de discuter des modalités exactes d'application lors d'une assemblée générale ultérieure, en présence de l'intéressé.

5/ Diffusion des ouvrages du laboratoire

Le directeur adjoint précise que le contrat de diffusion avec Lextenso, qui remplace le partenariat antérieur avec les PUF, a été signé par les parties en date du 15 décembre 2016.

Il rappelle que les ouvrages de la collection du CEPRISCA seront mis à disposition du public, gratuitement, dans une version dématérialisée. Il travaillera en collaboration avec la directrice de collection pour collecter les fichiers informatiques, puis les mettre à disposition sur les plateformes les plus adaptées.

L'assemblée générale est levée 10h45, et la parole est donnée à M. Rodolphe Bigot pour une présentation de ses travaux de recherche.

Fait à Amiens, le 29 janvier 2016